



Commission de Zone

Inter Départements Water-polo 98 / 99.

Montpellier le 3 février 2011.

Messieurs les Présidents départementaux,
Chers amis,

Comme prévu dans nos règlements sportifs généraux, une compétition départementale est prévue pour les joueurs nés en 98 et 99 ; cette épreuve, pouvant être ouverte à mixité, se tiendra le week-end de Pâque à Nice lors du trophée Jacques LEFERT.

Il semble que seuls les départements de l'Hérault, des Bouches du Rhône et des Alpes Maritimes où le polo repose sur plusieurs clubs, soient en mesure, dès cette année, de présenter une équipe... Les autres départements de notre zone étant trop pauvres en clubs, il leur sera proposé, dans un premier temps, et dès l'an prochain, de s'associer à deux ou trois pour participer (Var / Alpes de hautes Provence et hautes Alpes - Pyrénées Orientales / Aude - Gard / Lozère, par exemple), et offrir ainsi l'accès à une pratique de bon niveau à des jeunes qui, sans cela, seraient trop vite écartés.

En effet, notre zone étant très forte, nos non-sélectionnés feraient le bonheur d'équipes que nous rencontrons sans pour autant pouvoir se mesurer à elles...

La voie du Département peut remédier à cette injustice et encourager des talents "à mèche plus lente", sans oublier de promouvoir des filles, qui dans la mixité autorisée, trouveront sûrement à se frayer un chemin !

Des solutions d'hébergements collectifs existent sur Nice, le club de l'ONN est en mesure de vous les indiquer.

Dans l'attente de votre participation, je vous prie de bien vouloir agréer, chers amis, l'expression de toute ma considération sportive.

Joseph.

Copies : Côte d'Azur - ONN - Comité des Alpes Maritimes
Provence - Comité des Bouches du Rhône
Languedoc-Roussillon - Comité de l'Hérault
Clubs de la Zone Méditerranée
DTN Water-polo